REPUBLIQUE DU BURUNDI

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No61 du 20 Novembre 2026

Le Président Ndayishimiye honore la mémoire des Héros de la lutte pour la paix et la démocratie



Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a pris part, le lundi 16 novembre 2026, à une messe célébrée à l'église Gifurwe, succursale de la paroisse Muzinda, dans le diocèse de Bubanza, qui marquait l'ouverture officielle de la semaine dédiée aux héros de la lutte pour la paix et la démocratie.

La cérémonie a également connu la participation du Vice-Président de la République du Burundi, des membres du Conseil des sages du CNDD-FDD, de quelques membres du Corps diplomatique, ainsi que de nombreux Bagumyabanga en uniformes du parti, venus honorer la mémoire de ceux qui se sont engagés dans la lutte pour la démocratie au Burundi.

Cette semaine commémorative constitue un moment de recueillement et de reconnaissance envers les femmes et les hommes qui ont consenti d'immenses sacrifices dans leur engagement pour la démocratie. Elle offre également l'occasion de raviver la mémoire collective, de transmettre aux générations futures les valeurs de patriotisme et de préserver les acquis de la paix et de la démocratie.

Dans son homélie, l'Abbé Innocent Ngendakumana a particulièrement insisté sur le souvenir des victimes qui ont versé leur sang. Il a invité les fidèles à prier pour elles, à implorer la miséricorde divine et à demander pardon pour les fautes commises. Il a également exhorté chacun à tirer les leçons du passé afin que les tragédies

Dans cette Edition:

	page
Le Président Ndayishimiye honore la mémoire des Héros de la lutte pour la paix et la démocratie	1
La Première Dame du Burundi reçoit l'Ambassadrice d'Angleterre au Burundi	2
Produire plus, importer moins, le pari du Premier Ministre Burundais pour renforcer l'économie nationale	4
Audience accordée à une délégation de partenaires au développement	5
Deuxième Session du Dialogue de partenariat entre le Burundi et l'Union Européenne	6
Audience accordée à une délégation de Médecins Sans Frontières	7
Prochaine réunion du comité de concertation au centre des échanges	7
Burundi : vers un renforcement du cadre réglementaire des organisations non gouvernementales étrangères	8
Le Burundi déterminé pour une coopération productive avec ses partenaires	9

qui ont endeuillé le pays ne se reproduisent plus.

Après la messe, des gerbes de fleurs ont été déposés au Mausolée des héros de Gifugwe en commençant par le Chef de l'Etat du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye, le Président de l'Assemblée Nationale et le Secrétaire Général Adjoint du parti CNDD-FDD. **(Présidence)**

Le Chef de l'Etat reçoit en audience le Directeur Afrique du Centre pour le Dialogue Humanitaire



Le Chef de l'Etat du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a reçu en audience, le 17 novembre 2026, au palais Ntare Rushatsi, Monsieur Alexandre LIEBESKIND, Directeur Afrique du Centre pour le Dialogue Humanitaire.

Les échanges ont principalement porté sur les conflits armés qui sévissent dans différentes régions du continent, notamment au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et, plus particulièrement, dans la région des Grands Lacs. Les deux personnalités ont également abordé les différentes pistes de sortie de crise ainsi que les mécanismes susceptibles de favoriser le retour durable de la paix dans ces régions.

À cette occasion, Monsieur Alexandre Liebeskind a salué les efforts et les contributions du Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine Son Excellence Evariste Ndayishimiye, en faveur de la paix et de la stabilité sur le continent, particulièrement dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

Les échanges ont également porté sur le rôle de la jeunesse dans la prévention des conflits, la consolidation et la préservation de la paix. Les deux interlocuteurs ont souligné la nécessité d'offrir aux jeunes des opportunités d'épanouissement et des activités génératrices de revenus, susceptibles de favoriser leur développement socio-économique et de les prémunir contre toute tentation de s'impliquer dans les conflits armés.

Par ailleurs, Monsieur Alexandre Liebeskind a salué et encouragé l'engagement du Président Ndayishimiye ainsi que ses contributions à la recherche de solutions africaines aux conflits africains. Les échanges ont également permis d'explorer les possibilités de contribution du Centre pour le Dialogue Humanitaire à l'avancement des différents processus de paix déjà engagés, notamment à travers la facilitation du dialogue et le renforcement de la confiance entre les parties en conflit.

Enfin, le Directeur Afrique du Centre pour le Dialogue Humanitaire a exprimé son appréciation de la paix et de la stabilité qui règnent au Burundi. Il a, à cet égard, encouragé les Burundais à poursuivre les efforts déjà consentis et à consolider les acquis enregistrés sur la voie du développement. **(Présidence)**

La Première Dame du Burundi reçoit l'Ambassadrice d'Angleterre au Burundi



La Première Dame de la République du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye, a reçu en audience, le jeudi 19 novembre 2026, Madame Thorpe Alison Heather, Ambassadrice de l'Angleterre au Burundi avec résidence à Kigali, au Rwanda. Madame Heather a salué les grandes œuvres de la Première Dame du Burundi dans le cadre de l'amélioration du bien-être de la population burundaise.

A la sortie de cette audience, Philémon Nkurunziza, le porte-parole de l'Office de la Première Dame du Burundi pour le Développement (OPDD-Burundi) Monsieur Philémon Nkurunziza a d'abord fait savoir que l'Ambassadeur de l'Angleterre est venue pour féliciter la Première Dame du Burundi pour les grandes œuvres qu'elle est en train de mettre en œuvre au Burundi dans le but d'améliorer le bien-être de la population.

Au cours de leur entretien, Monsieur Nkurunziza a signalé qu'elles ont également discuté sur le développement du secteur de l'éducation au Burundi. Rappelant que la Première Dame du Burundi a déjà mis en place un établissement scolaire dénommé « Socles du Savoir ». Il a mentionné que, pour le moment, la Première Dame du Burundi veut y introduire un système international anglophone.

Dans ce même ordre d'idées, Monsieur Nkurunziza, a précisé que Madame Heather l'a beaucoup félicité et a signalé qu'elle va apporter son soutien pour que cette école devienne une réalité ici au Burundi. D'une manière générale, ces deux Hautes autorités se sont enfin convenues de continuer à s'entraider mutuellement pour le bien-être de la population. **(Le Renouveau)**

Evaluation de l'état d'avancement des activités Gouvernementales



Dans le cadre de l'accompagnement, de l'impulsion et de la coordination de l'action Gouvernementale, Son Excellence le Premier Ministre Burundais , Nestor Ntahontuye, a tenu, le mardi 17 novembre 2026, à Bujumbura, des séances de travail avec les ministères sectoriels. Ces rencontres visaient à évaluer l'état d'avancement de certaines activités accusant des retards, à identifier les contraintes et à arrêter des stratégies et des orientations pour accélérer leur mise en œuvre.

Quatre principaux dossiers ont été au centre de ces séances de travail, que le Premier Ministre a qualifiées d'activités de routine dans le cadre du suivi régulier des actions gouvernementales. Il s'agit notamment de l'évaluation de l'état d'avancement des travaux de construction de la salle de conférence internationale de Rohero, du processus de paiement des salaires des nouveaux agents recrutés dans le cadre des réformes administratives, de la production des états financiers des communes et des hôpitaux, ainsi que de la mise à disposition des frais d'équipement et de fonctionnement aux départements communaux et aux directions provinciales.



Concernant la construction de la salle de conférence internationale de Rohero, selon lui, le constat est que les travaux sont actuellement à l'arrêt pendant plus de deux ans, alors que certains matériaux et équipements sont déjà disponibles sur le chantier.

A l'issue de l'évaluation, Monsieur Ntahontuye a indiqué que des analyses seront menées afin d'identifier les anomalies constatées et d'établir les responsabilités des intervenants qui n'auraient pas correctement exécuté leurs obligations. Il a également souligné la nécessité de mobiliser les ressources budgétaires nécessaires pour permettre la reprise des travaux, une fois les irrégularités examinées et les responsabilités établies.

Le deuxième dossier a porté sur le processus de paiement des salaires des nouveaux agents recrutés dans le cadre des réformes administratives, notamment au niveau des provinces, des communes et des zones, ainsi que des agents ayant fait l'objet de transferts dans certains ministères.

À ce sujet, le Premier Ministre Burundais a fait savoir que les démarches administratives nécessaires sont en cours au Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale. Parmi les préalables

déjà franchis figure notamment l'adoption du décret portant classification des nouveaux emplois destinés aux personnels des provinces, des communes et des zones. Les services compétents procèdent actuellement aux opérations de décompte afin de finaliser les dossiers de rémunération. Il a ainsi demandé au ministère concerné de redoubler d'efforts et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que ces agents puissent percevoir leurs salaires au cours du mois de décembre 2026.

La production des états financiers des communes et des hôpitaux, également appelés comptes publics, a constitué le dossier de la troisième séance. Selon lui, le processus évolue normalement grâce à l'introduction d'un logiciel destiné à faciliter la production de ces documents financiers. Il a rappelé qu'auparavant, cet exercice présentait de nombreuses difficultés, notamment en raison des moyens et des outils disponibles. L'introduction de cet outil informatique permet désormais d'améliorer le traitement des données et de faire progresser le travail de production des états financiers.

À cet effet, une échéance a été fixée à la fin du mois de novembre 2026, pour que les documents soient produits et transmis à la Cour des comptes. Cette institution pourra ainsi procéder aux vérifications nécessaires, notamment en ce qui concerne leur exhaustivité, leur fiabilité et le respect des normes en matière de production des états financiers.

Le quatrième et dernier dossier concernait la mise à disposition des frais d'équipement et de fonctionnement aux départements communaux et aux directions provinciales, dont certaines structures n'avaient pas encore bénéficié de ces moyens.

À l'issue de l'évaluation, le Premier Ministre Nestor Ntahontuye a indiqué que plus de 98 % des structures concernées ont déjà reçu leurs frais d'équipement et de fonctionnement. Quelques services restent toutefois en attente. Il s'agit notamment de certains départements relevant du Ministère en charge des Infrastructures, ainsi que des directions provinciales de ce ministère dans les provinces de Burunga, de Bujumbura et de Gitega. Il S'y ajoute un département du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage situé dans la commune de Cibitoke, en province de Bujumbura. Cette évaluation permettra de poursuivre les démarches nécessaires afin que les structures restantes puissent également bénéficier des moyens indispensables à leur fonctionnement.

En clôturant ces séances de travail, le Premier Ministre Burundais a rappelé que ces rencontres avec les ministères sectoriels constituent une activité de routine inscrite dans les missions d'accompagnement, d'impulsion et de coordination de l'action Gouvernementale. Elles visent essentiellement à suivre de près l'exécution des activités gouvernementales, à relever les retards éventuels, à identifier les obstacles et à proposer des solutions appropriées pour améliorer les performances des différents secteurs. **(Primature)**

Produire plus, importer moins, le pari du Premier Ministre Burundais pour renforcer l'économie nationale



Le Premier Ministre Burundais Monsieur Nestor Ntahontuye a appelé les Burundais, particulièrement les commerçants et les opérateurs économiques, à privilégier les investissements productifs pour accroître la production nationale, réduire les importations et permettre au pays de disposer davantage de devises. Il a lancé cet appel le 19 novembre 2026, à Gitega, lors d'une réunion avec les grands commerçants, les responsables des banques, les dirigeants des entreprises publiques et privées, certains membres du Gouvernement, les Gouverneurs de province et les Administrateurs communaux.



Selon le Premier Ministre Burundais dans une interview accordée à la presse après cette réunion, le Burundi manque de devises notamment parce qu'il importe davantage de produits qu'il n'en exporte. Cette situation pèse sur sa capacité à se procurer des produits indispen-

sables, notamment le carburant. Il a ainsi invité les détenteurs de capitaux à revoir leurs priorités en orientant leurs investissements vers des activités génératrices de richesses et de devises.

A titre d'exemple, il a déploré que certaines personnes consacrent d'importantes sommes à la construction de grands immeubles et de plusieurs maisons en ville, sans investir parallèlement dans de vastes exploitations agricoles.
Il a encouragé le développement des plantations d'avocatiers et de caféiers, dont les produits pourraient être exportés et rapporter des devises au pays.

Monsieur Ntahontuye a également regretté que le Burundi importe encore de la viande de poulet et de chèvre, alors que ces produits pourraient être suffisamment disponibles grâce à la production locale. Il a appelé les investisseurs à saisir les opportunités offertes par ces filières pour satisfaire la demande intérieure et limiter les sorties de devises pour des achats qui auraient dû se faire sur place grâce à la production agro-pastorale locale.

Monsieur Ntahontuye a annoncé qu'une autre réunion sera organisée ultérieurement afin d'évaluer les progrès accomplis dans l'accroissement de la production nationale. **(Le Renouveau)**

Audience accordée à une délégation de partenaires au développement



Le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, l'Ambassadeur Édouard Bizimana, a reçu en audience, le vendredi 20 novembre 2026, une délégation composée de Madame Christine Jaulmes, Représentante ad intérim de l'UNICEF au Burundi, de Monsieur Dademanao Pissang Tchangai, Représentant de la FAO au Burundi, de Madame Emmanuela Muscara, Cheffe de Mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), ainsi que de Madame Mouna Diawara, Directrice pays de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Burundi. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une visite de courtoisie.

Les échanges ont essentiellement porté sur le lancement de la première phase du Projet d'appui aux personnes affectées par la crise à l'Est de la République Démocratique du Congo (PROAPAC), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD). Ce projet vise à apporter une réponse adaptée aux besoins des populations affectées par les conséquences de cette crise régionale.



Les discussions ont également permis d'aborder la question de la gestion des financements extérieurs destinés à l'État, notamment les appuis budgétaires ainsi que les financements accordés aux projets et programmes mis en œuvre par les institutions étatiques et paraétatiques.

À l'issue de l'entretien, le Ministre Édouard Bizimana les a encouragés à poursuivre leurs interventions dans le strict respect de la réglementation nationale en vigueur et des procédures établies, tout en réaffirmant la volonté du Gouvernement de renforcer davantage la coopération avec les partenaires techniques et financiers œuvrant pour le développement du pays. **(MAEIRCD)**

Deuxième Session du Dialogue de partenariat entre le Burundi et l'Union Européenne



Le vendredi 20 novembre 2026, à l'Hôtel Club du Lac Tanganyika, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard Bizimana, a présidé les travaux de la deuxième session du Dialogue de partenariat entre le Burundi et l'Union européenne.

Dans son allocution d'ouverture, le Chef de la diplomatie burundaise s'est félicité de l'excellente qualité des relations bilatérales entre le Burundi et l'Union Européenne, caractérisées par un partenariat fructueux qu'il a appelé à renforcer davantage. Il a particulièrement apprécié cette nouvelle opportunité d'échanger sur les stratégies visant à consolider la coopération économique à travers l'initiative Global Gateway, ainsi que sur les principales questions d'ordre politique, sécuritaire, humanitaire, sanitaire et environnemental qui préoccupent tant le Burundi que la région.

Dans sa présentation, le Ministre a articulé son intervention autour de deux axes principaux : la situation politique au Burundi et le contexte régional. S'agissant de la situation politique nationale, il a mis en évidence les avancées significatives enregistrées dans le domaine des Droits de l'homme ainsi que l'état d'avancement des préparatifs des élections de 2027. À cet égard, il a souligné que la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) est déjà à un stade avancé de préparation de ces échéances électorales.

Concernant la situation sécuritaire, humanitaire et sanitaire, Son Excellence Édouard Bizimana a salué le climat de paix et de sécurité qui prévaut sur l'ensemble du territoire national. Toutefois, il a exprimé la préoccupation du Gouvernement du Burundi face à l'insécurité persistante dans l'Est de la République Démocratique du Congo, dont les répercussions humanitaires continuent d'affecter la région. Il a réitéré l'importance de l'implication de l'Union Européenne dans la mise en œuvre des initiatives de paix et de sécurité déjà engagées, ainsi que dans le respect et l'application des accords de Washington et de Doha.

Le Ministre a également évoqué les défis sanitaires liés aux maladies épidémiques qui touchent la région, tout en rappelant les mesures préventives mises en place par le Gouvernement du Burundi pour y faire face.

Abordant la question environnementale, il a mis en lumière les effets du changement climatique, notamment le phénomène El Niño, ainsi que les actions entreprises par le Gouvernement pour renforcer la résilience des populations face à ces aléas.

La partie européenne était représentée par Son Excellence Monsieur Alessandro Villa, Ambassadeur de l'Union Européenne et Chef de la Délégation de l'Union européenne au Burundi. Dans son intervention, il a présenté un aperçu de l'état des relations entre le Burundi et l'Union Européenne, les perspectives offertes par l'initiative Global Gateway ainsi que les opportunités qu'elle pourrait générer au profit du Burundi. Les échanges ont été constructifs et ont permis au Gouvernement du Burundi d'exprimer son souhait de voir le pays figurer parmi les bénéficiaires prioritaires des financements prévus dans le cadre de Global Gateway.



Les travaux se sont déroulés dans un climat de compréhension mutuelle et de dialogue franc. Ils ont été sanctionnés par un communiqué conjoint réaffirmant la volonté des deux parties de consolider davantage leur partenariat politique, économique et diplomatique au bénéfice du Burundi et de l'Union Européenne. **(MAEIRCD)**

Audience accordée à une délégation de Médecins Sans Frontières



Le vendredi 20 novembre 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard Bizimana, a reçu en audience une délégation des Coordonnateurs de Médecins Sans Frontières (MSF), venue lui rendre une visite de courtoisie.

Cette rencontre a permis à la délégation de présenter au Chef de la diplomatie burundaise les principales activités déjà réalisées par l'organisation, ses interventions en cours, ses domaines d'action ainsi que ses perspectives futures au Burundi et dans la région.

Au cours des échanges, les représentants de Médecins Sans Frontières ont indiqué que leurs interventions portent principalement sur les secteurs de la santé et de l'action humanitaire, ainsi que sur le renforcement des capacités dans le domaine sanitaire. Ils ont également évoqué leurs interventions dans les problématiques liées aux conséquences du changement climatique sur les populations vulnérables.

La délégation a par ailleurs exposé les principales difficultés auxquelles l'organisation est confrontée dans la mise en œuvre de ses activités. Parmi celles-ci figure la limitation des mouvements de certains membres de son personnel, notamment ceux basés à Goma, dans l'Est de la République Démocratique du Congo. À cet effet, elle a sollicité l'appui des autorités compétentes afin d'identifier des solutions susceptibles de faciliter leurs déplacements dans le cadre de leurs missions humanitaires.

Prenant la parole, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard Bizimana a salué les efforts remarquables déployés par Médecins Sans Frontières en faveur des populations vulnérables. Il a encouragé l'organisation à poursuivre ses actions, soulignant que celles-ci contribuent de manière significative à l'accompagnement du Gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre de sa politique nationale en matière de santé et d'assistance humanitaire.

S'agissant de la question relative aux déplacements entre la République démocratique du Congo et le Burundi, le Ministre a reconnu les difficultés engendrées par la situation actuelle. Il a toutefois rappelé que les mesures en vigueur ont été prises sur la base de considérations sécuritaires visant à préserver la stabilité et la sécurité nationales.

En conclusion, Son Excellence le Ministre a réaffirmé la disponibilité du Gouvernement du Burundi à poursuivre sa collaboration avec Médecins Sans Frontières, dans un esprit de dialogue constructif et de partenariat, afin de répondre efficacement aux défis humanitaires et sanitaires auxquels les populations sont confrontées. **(MAEIRCD)**

Prochaine réunion du comité de concertation au centre des échanges



Le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, S.E. l'Ambassadeur Édouard BIZIMANA, a reçu en audience, le vendredi 20 novembre 2026, Madame Violet KENYANA KAKYOMYA, Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Burundi. Cette rencontre a notamment permis d'aborder les préparatifs de la prochaine réunion du Comité de concertation entre le Gouvernement du Burundi et les Partenaires au développement, ainsi que la présentation du nouveau co-président du Groupe des Partenaires au développement.

A cette occasion, Madame Violet KENYANA KAKYO-

MYA a présenté au Ministre le nouveau coprésident du Groupe des Partenaires au développement, S.E. Monsieur Michael WIMMER, Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi.

Les discussions ont également porté sur les préparatifs de la prochaine réunion du Comité de concertation entre le Gouvernement du Burundi et les Partenaires au développement.

Les deux parties ont ainsi échangé sur les aspects organisationnels et les modalités pratiques nécessaires à la tenue de cette rencontre, qui constitue un cadre de dialogue et de concertation entre le Gouvernement et ses partenaires au développement. **(MAEIRCD)**

Burundi : vers un renforcement du cadre réglementaire des organisations non gouvernementales étrangères



Le Secrétaire permanent au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Sophonie NITUNGA, a procédé, le lundi 16 novembre 2026, à l'ouverture de cinq jours de travaux consacrés à la révision des textes réglementaires régissant les Organisations non gouvernementales étrangères (ONGE) opérant au Burundi. Cette initiative vise à adapter le cadre juridique applicable à ces organisations, à améliorer le suivi de leurs interventions et à renforcer leur contribution aux priorités nationales de développement.

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire permanent a souligné l'importance du rôle joué par les ONGE dans l'accompagnement des efforts de développement du Burundi. Leurs interventions couvrent notamment des secteurs essentiels tels que la santé, l'éducation, la protection sociale, la sécurité alimentaire, la promotion des droits humains et la protection de l'environnement.

Le Gouvernement du Burundi reconnaît ainsi leur contribution dans ces différents domaines, tout en veillant à ce que leurs activités s'inscrivent dans les orientations et les priorités nationales. Toutefois, les missions de suivi et d'évaluation effectuées auprès de ces organisations ont mis en évidence plusieurs défis dans la mise en œuvre de leurs activités. Ceux-ci concernent notamment le respect des obligations administratives et réglementaires, la transmission régulière des rapports d'activités, la gestion des biens acquis au bénéfice d'exonérations fiscales et douanières, ainsi que les procédures de clôture des projets et de cessation des activités. Ces différents constats soulignent la nécessité d'actualiser les dispositions réglementaires afin de mieux encadrer les interventions des ONGE et de garantir une gestion plus rigoureuse de leurs engagements au Burundi.



À travers ces travaux de révision, le Ministère entend poursuivre les efforts visant à améliorer la gouvernance du secteur des ONGE et à renforcer la coordination de leurs interventions. À cet effet, le Secrétaire permanent a insisté sur la nécessité de consolider un partenariat fondé sur la transparence, la redevabilité et le respect des lois et règlements de la République du Burundi.

Il a enfin rappelé que, si la contribution des organisations étrangères constitue un appui aux efforts de développement du pays, celle-ci doit s'exercer dans le strict respect du cadre légal national et de la souveraineté du Burundi. **(MAEIRCD)**

Le Burundi déterminé pour une coopération productive avec ses partenaires



Le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement poursuit, du 16 au 20 novembre 2026, le suivi-évaluation rigoureux des projets du Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans les provinces de Bujumbura, Butanyerera, et Buhumuza, afin d'en apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact, de recueillir les doléances des bénéficiaires et de formuler des recommandations pour renforcer la redevabilité et la transparence.

Le suivi-évaluation rigoureux des projets du Programme Alimentaire Mondial (PAM) a été mené à Maramvya-Mutimbuzi, la Coopérative Girumwete Dukore, « Travaillons avec courage », où le rendement a largement dépassé ses résultats attendus, seulement, le défi de la fixation des prix obligatoires provoque des pertes.



A Ngozi, le 17 novembre 2026, la délégation a constaté qu'il y a une machine fournie par le PAM à la Société Girubuzima qui n'est pas utilisée. La société sollicite des machines de grande capacité. La délégation a appris que cette machine n'avait été apportée par le PAM qu'à titre d'échantillon. Elle a invité la société à redoubler d'efforts pour acquérir elle-même les équipements qu'elle juge indispensables à ses activités. Compte tenu de la longue période pendant laquelle cette machine est restée inutilisée, le PAM ne devrait pas acquérir un matériel qu'il juge sans utilité, car cela représente une perte financière, alors qu'il aurait pu compléter la somme pour acheter directement une machine de grande capacité.

A Mwumba, commune Ngozi, colline Gatwe, communément appelée Sabanegwa, la délégation a visité l'Association « Tezimbere Ibibondo Bavyeyi », pour la résilience des communautés et le soutien aux petits agriculteurs. Le constant a été que le PAM, à travers l'agence Caritas, s'est tenu aux côtés des ménages vulnérables et les a aidés à sortir de la misère, grâce à des dons et à des formations utiles.





Le constant a été que la population locale part ainsi de la vulnérabilité à l'autonomie malgré que les bénéficiaires n'ont pas été informés du montant alloué au projet. Ici, la délégation a apprécié, sauf que le montant alloué à ce projet restait inconnu.

Le 18 novembre 2026, à Gitobe, l'adduction d'eau lancée en septembre 2026 et devant s'achever fin décembre 2026 a déjà permis la construction des réservoirs et la réhabilitation des robinets, et il ne restait que la pose des tuyaux.







A Nyagisozi, la distribution de 380 000 FBU à un groupe et de 200 000 FBU à un autre groupe, en mai et juin 2026, a favorisé une agriculture et un petit élevage satisfaisants. Il a également été constaté un risque de perte de confiance lié au non-respect de la période d'assistance. La population a déploré que le

PAM lui ait promis un retour avec des vivres, qu'elle attendait toujours sans effet. Le montant alloué à ce projet est resté sans transparence.

Le 19 novembre 2026, à Muyinga, le projet PASSAB / Cash for Work de Butihinda, lancé en septembre 2025 manque de suivi de proximité, avec des courbes parfois non conformes et des plants retirés tardivement.





A l'Ecole Primaire Bihogo II, les livraisons irrégulières des vivres, fragilisent les acquis. Le constat a été l'irrégularité de l'alimentation des enfants à l'école, d'où la nécessité de garantir des livraisons régulières, d'améliorer le suivi technique et la communication avec les écoles, et de pérenniser les cantines pour un impact durable et mesurable.

Le constant général, dans toutes ces visites confirme que la coopération avec le PAM produit des résultats visibles notamment une terre protégée, des revenus pour les ménages, des enfants à l'école et des taux d'abandon en baisse. Un autre constant est qu'il n'y a pas de la transparence sur le montant alloué aux projets. A cet effet, le Ministère propose que le PAM devrait publier le budget par projet en affichant le montant total, la répartition par activité et le calendrier de décaissement dans un document accessible au Ministère, au PAM et aux bénéficiaires. Il faudrait aussi produire un tableau d'affichage sur l'état d'avancement des activités prévues.





Brièvement, il a été recommandé de renforcer le suivi technique des courbes de niveau et des pépinières, de garantir une livraison régulière et prévisible des vivres aux écoles, d'améliorer la qualité des repas et de renforcer la communication avec les écoles sur les quantités livrées. Un autre constant a été que le PAM devrait travailler dans une plus grande transparence, car dans tous les projets visités par le Ministère, les bénéficiaires ont indiqué qu'ils n'étaient pas informés du montant alloué au projet.

Signalons enfin, que le Ministère en charge des Affaires Etrangères, dans son rôle de garant de la coopération, continuera à suivre, à évaluer et à plaider pour que chaque projet produise un impact durable et mesurable envers la population. **(MAEIRCD)**

Caravane du Flambeau de la paix à Rwibaga : la population appelée à la vigilance durant la période électorale



Dans une ambiance conviviale, la Ministre de la Communication et des Médias, Ambassadeur Evelyne Butoyi, s'est jointe, le mardi 17 novembre 2026, aux élus, administratifs et natifs de sa commune natale de Rwibaga dans l'accueil du Flambeau de la paix qui a illuminé les travaux de bétonnage des salles de classe de l'Ecofo Kizunga II, dans la zone Matara. Venue de la commune voisine de Mugere, la caravane du Flambeau de la paix a fait une escale dans la commune Rwibaga. Porté par les membres de l'Association Intwararumuri, ce Flambeau était précédé par un don du ciment octroyé par la Présidence de la République du Burundi pour soutenir le développement communal.

S'adressant à la masse populaire, Monsieur Epipode Baranyikwa, le Président de l'Association Intwararumuri et porteur du message du Chef de l'Etat du Burundi a livré un message poignant qui coïncide avec le thème de

cette année appelant à préserver la paix et conjuguer plus d'efforts pour le développement. A la veille des élections présidentielles du 3 mai 2027, les natifs de la commune Rwibaga ont été appelés à dénoncer toute personne susceptible de perturber la paix et la sécurité et redoubler plus d'efforts dans la croissance économique.

Quant au Directeur du cabinet du Gouverneur de Bujumbura, Monsieur Samson Ndayizeye, il a appelé les leaders de cette entité à toujours être des éclaireurs de leurs gouvernés dans le combat pour le développement.

De son côté, l'Administrateur communal de Rwibaga, Monsieur Frédéric Manirakiza, a indiqué que sur le plan du développement, la commune s'attèle à diverses activités visant le bien-être de la population et l'émergence du pays. Il a notamment souligné le développement de l'agriculture, le traçage des routes et l'adduction de l'eau potable. **(Le Renouveau)**

Semaine Mondiale de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat : le Gouvernement burundais ne cesse d'apporter son appui aux initiatives de développement



La Semaine Mondiale de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat est officiellement lancée le mardi 17 novembre 2026. La cérémonie d'ouverture a réuni des entrepreneurs, investisseurs, partenaires au développement ainsi que des représentants des institutions publiques et privées.

Dans son allocution, le Représentant du Bieso (Burundi Innovation and entrepreneurship support organisations), Monsieur Thaddée Nzotunga a rappelé l'importance de cette semaine pour les entrepreneurs et leurs entreprises. Selon lui, cet événement constitue une occasion privilégiée de présenter les produits issus de différents secteurs industriels, favoriser les rencontres entre les investisseurs et entrepreneurs, ainsi que de promouvoir la vente des produits déjà fabriqués. Il a également exprimé sa gratitude envers le Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme pour l'attention particulière qu'il accorde aux entrepreneurs, notamment à travers son accompagnement et son soutien à leurs initiatives de développement.

De son côté, l'Assistant du Ministre en charge du Commerce Monsieur Pacifique Nshimirimana, a remercié les organisateurs de cette semaine dédiée à l'innovation et l'entrepreneuriat. Il a souligné qu'aucun pays ne peut prétendre au développement innovateurs et sans entrepreneurs. Il a par ailleurs indiqué que le Gouvernement du Burundi ne cesse d'apporter son soutien aux initiatives de développement, qu'elles soient de petite ou grande envergure.

Monsieur Nshimirimana a indiqué que le Gouvernement du Burundi encourage la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour contribuer à la transformation économique et sociale du Burundi. Il a précisé que cette ambition s'inscrit dans la Vision Burundi, « pays émergent en 2040 et développé en 2060. Il a ajouté que le Gouvernement du Burundi appelle les structures d'accompagnement, institutions financières et investisseurs à renforcer leur soutien aux entrepreneurs, notamment par la formation, l'accès au financement, le transfert de compétences et l'amélioration de la qualité des projets. Il a salué l'engagement des partenaires au développement, notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'UNFPA et d'autres organisations, qui accompagnent continuellement les projets de développement, en accordant une attention particulière aux initiatives des jeunes et des femmes.

Le thème officiel de cette 8ème édition était : « De l'idée à l'entreprise structurée : un écosystème uni pour bâtir des petites et moyennes entreprises, (PME), innovantes, fortes et durables.» **(Le Renouveau)**

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

Site web: www.mae.gov.bi Twitter: @MAEBurundi
E-mail:diplomatie-burundi@ mae.gov.bi